

PERMIS D'AMENAGER COMMUNE DE SAINT-THURIAU

Parc d'Activités de Lann Velin Sud

Créé le 27.02.2024

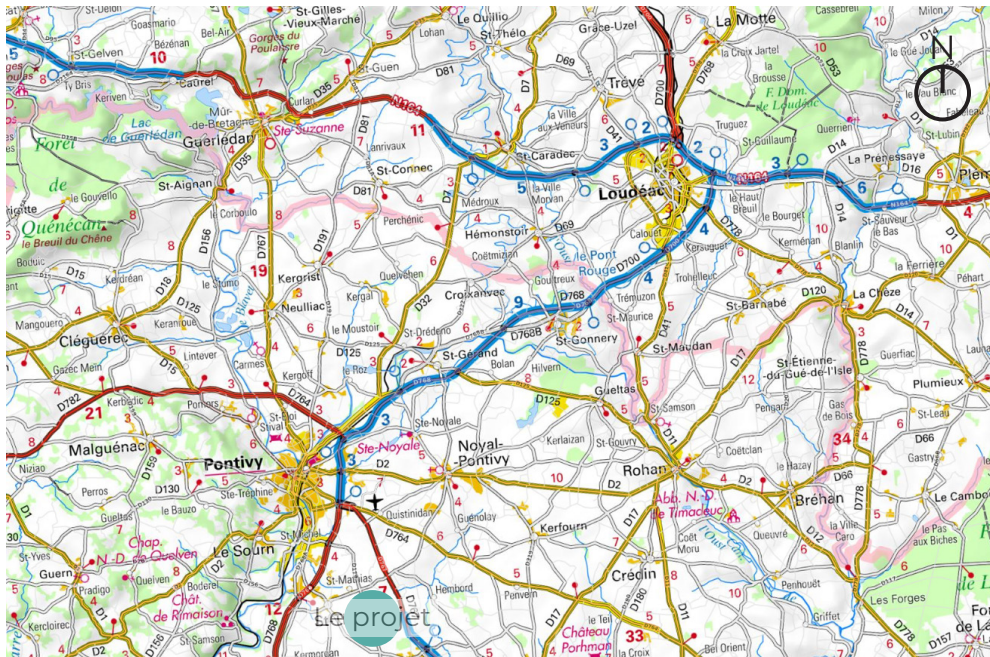
Format A4

Ref dossier : P22-017

Parcelles YA n°37, 358, 386 et
432p et ZY n°323p

PAI-1 / PLANS DE LOCALISATION DU PROJET

Art. R. 441-2 du code de l'urbanisme



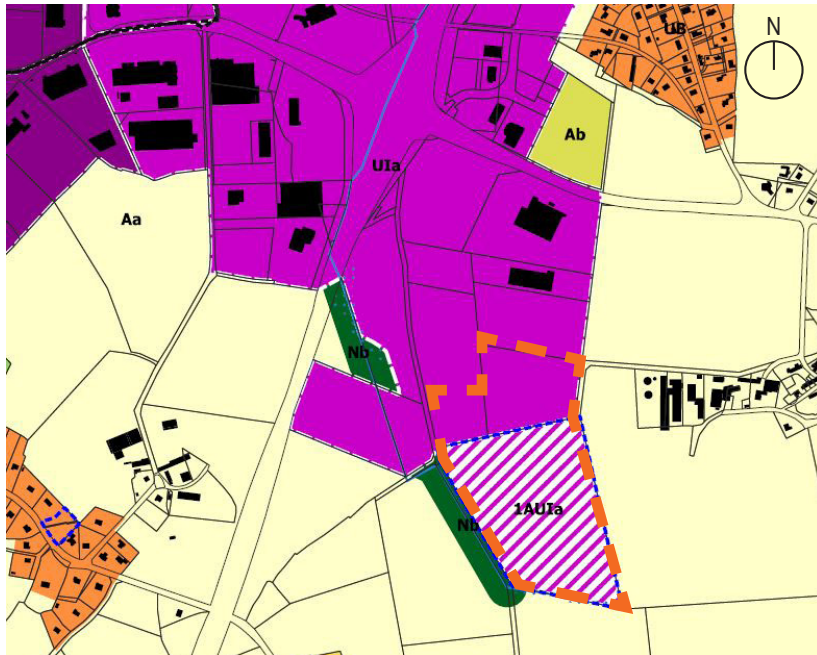
Plans sans échelle

PERMIS D'AMENAGER

COMMUNE DE SAINT THURIAU

Parc d'Activités de Lann Velin Sud

PAI-2 / EXTRAIT DU DOCUMENT D'URBANISME



ZONAGE

Zones urbaines

- UA : Zone urbaine mixte correspondant au centre-bourg/centre-ville ancien
- UB : Zone urbaine à vocation principale d'habitat (sous forme d'extensions récentes)
- UE : Zone urbaine à vocation d'équipements
- Ula : Secteur à vocation économique correspondant aux Zones d'activités de proximité
- Ulk : Secteur à vocation économique et d'équipements en lien avec la santé
- Ulsr : Secteur à vocation économique à requalifier
- Uit : Secteur à vocation économique tertiaire
- UIz1 : Secteur à vocation économique correspondant aux Zones d'implantation des Grands et moyens Equipements Commerciaux (pôle aggloméré de Pontivy)

Zones à urbaniser

- 1AUB : Zone à urbaniser à court terme à vocation principale d'habitat
- 2AUB : Zone à urbaniser à long terme à vocation principale d'habitat
- 1AUE : Zone à urbaniser à court terme à vocation d'équipements
- 1AU1a : Zone à urbaniser à court terme vocation de Zones d'activités de proximité
- 1AU1z1 : Zone à urbaniser à court terme à vocation économique correspondant aux Zones d'implantation des Grands et moyens Equipements Commerciaux (pôle aggloméré de Pontivy)
- 1AU1z2 : Zone à urbaniser à court terme à vocation économique correspondant aux Zones d'implantation des Grands et moyens Equipements Commerciaux (communes hors pôle aggloméré)

Zones agricoles et naturelles

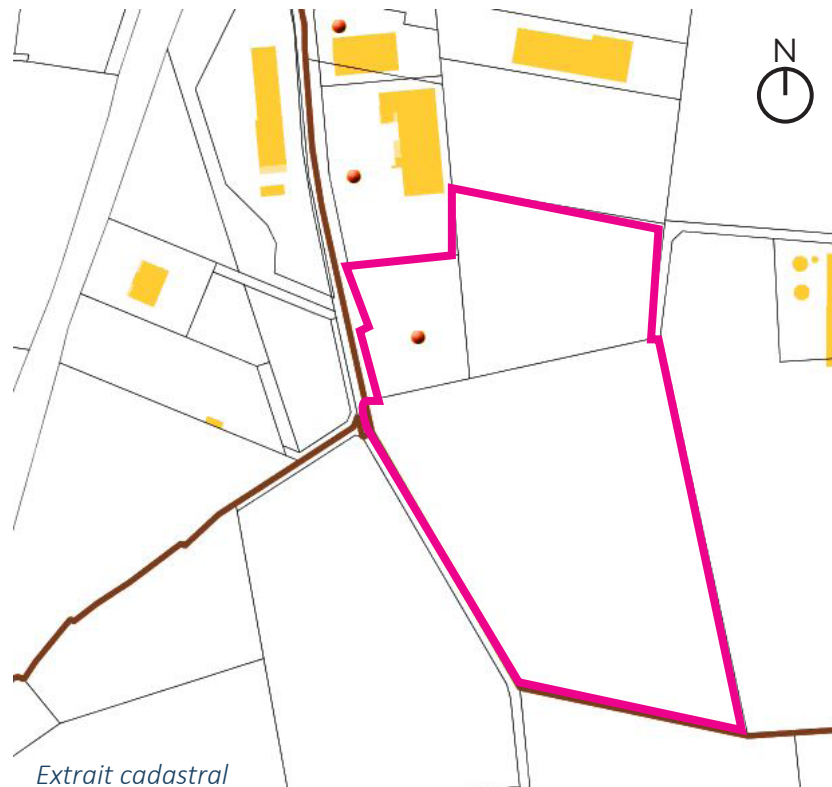
- Aa : Zone agricole
- Ab : Secteur agricole inconstructible
- Agv : STECAL aire destinée à l'accueil des gens du voyage en contexte agricole
- Ah : STECAL habitat en contexte agricole
- Ai : STECAL économie (activités économiques diffuses en contexte agricole)
- Al : STECAL loisirs, tourisme et équipements en contexte agricole
- Na : Zone naturelle et forestière
- Nb : Zone naturelle protégée inconstructible
- Nd : Secteur en zone naturelle permettant la construction, l'aménagement et l'occupation d'installations liées à la gestion des déchets et activités liées
- Ne : STECAL à vocation d'activités médicales en contexte naturel
- Nf : Secteurs forestier soumis à plan de gestion
- Ni : STECAL d'activités économiques diffuses en contexte naturel
- Nl : STECAL loisirs, tourisme et équipements en contexte naturel
- No : Secteur à vocation d'installation de panneaux photovoltaïques
- Nt : Secteur à vocation touristique et événementielle

PRESCRIPTIONS

- Boisement paysage
- Espaces boisés classés
- OAP
- Zone humide
- Zone humide remarquable

CADASTRE ET INFORMATIONS

- Limites communales
- Bati
- Hydrographie
- Parcellaire
- PPRI de l'Oust et du Blavet



Extrait cadastral